



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bas-Saint-Laurent, le 8 mai 2020

POSITION DE LA TABLE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT SUR LA LEVÉE PRÉVUE DES BARRIÈRES

Dans un premier temps, les membres de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) tiennent à réitérer leur solidarité avec l'ensemble des régions qui sont durement affectées par la crise du corona virus et offrent leurs plus sincères condoléances aux personnes qui ont subi la perte d'un être cher.

Le 23 avril dernier, la TREMBSL s'était prononcée en faveur d'un déconfinement progressif à l'intérieur de son territoire, tout en demandant à la Direction régionale de la santé publique de maintenir les mesures de contrôle qui limitent l'accès à la région.

Depuis, le gouvernement du Québec a annoncé son plan de déconfinement par étape pour la région, avec l'ouverture de certains commerces le 4 mai, la reprise des cours au primaire, des services de garde, des activités dans le secteur de la construction autre que résidentielle et du secteur manufacturier le 11 mai. La relance de toutes ces activités en l'espace d'une semaine mobilise fortement les communautés qui doivent se réorganiser rapidement, avec la mise en place des mesures de protection adéquates. Le gouvernement a également annoncé, le 5 mai dernier, l'allègement du confinement pour les personnes logeant dans les résidences pour personnes âgées. Enfin, la levée des barrières est prévue pour le 18 mai prochain.

On observe toutefois une dégradation significative de la situation dans la grande région métropolitaine qui a forcé le gouvernement à revoir à deux reprises l'échéancier de son plan de réouverture pour cette partie du Québec.

« Nous sommes de tout cœur avec les gens qui sont confrontés à cette crise sans précédent. D'ailleurs, une équipe d'une quinzaine de professionnels de la santé du CISSS du Bas-Saint-Laurent est allée prêter main forte dans les zones chaudes cette semaine. Et la situation sanitaire privilégiée de notre région permet de dégager des ressources matérielles pour les secteurs où la pandémie fait le plus de ravages », a déclaré Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la TREMBSL. « Par contre, c'est évident que cette situation nous préoccupe, de même que nos citoyennes et citoyens. Notre rôle, en tant qu'élus, est de porter ces préoccupations à l'attention des instances qui peuvent intervenir en faveur des intérêts de notre population. C'est pourquoi nous interpelons de nouveau la Direction régionale et nationale de la santé publique, ainsi que le gouvernement du Québec, afin qu'ils agissent avec extrême prudence dans la décision de maintenir ou non la levée des barrières, notamment à l'ouest du territoire, le 18 mai prochain. Nous réitérons notre confiance en ces instances et sommes assurés qu'elles mettront toujours la santé et la sécurité des Bas-Laurentiens au sommet de leur priorité, considérant que notre population compte 25 % de personnes de 65 ans et plus », souligne-t-il.

« Quand je regarde à l'Ouest et à l'Est, je ne vois pas la même situation et je suis convaincu que les autorités de la santé publique prendront leur décision en conséquence », enchaîne Jérôme Landry, maire de Matane et membre de la TREMBSL. « La situation semble largement sous contrôle en Gaspésie, alors que l'Ouest et le Sud du Québec livrent une immense bataille contre la propagation de ce virus. Je pense que ça doit jouer dans la balance », estime-t-il.

La table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent souligne également l'importance d'avoir une approche coordonnée dans le secteur du Témiscouata qui possède des frontières communes avec le Maine et le Nouveau-Brunswick.

« C'est certain que cela va demander des ajustements entre le Québec et ses voisins, mais aussi la diffusion d'informations sur le réseau routier pour prévenir les gens de la situation qui prévaudra à ces points de contrôle », explique Guylaine Sirois, préfète de la MRC du Témiscouata, également membre de la TREMBSL.

« Sur l'ensemble du territoire, les gens expriment des appréhensions quand il est question de passer d'une situation où une personne en provenance d'une zone chaude qui entre sur le territoire doit se mettre en quarantaine obligatoire; à une autre où cette même personne n'aura aucune obligation en regard à son isolement pour 14 jours. Nos concitoyennes et concitoyens seraient plus confortables si, dans un premier temps, on permettait aux personnes possédant des résidences secondaires d'y accéder, tout en observant une quarantaine volontaire », conclut Michel Lagacé.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de faire la promotion des priorités régionales auprès d'eux.

- 30 -

Source : Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Marc Fraser, coordonnateur
418 860-5522
mfraser@crdbsl.org